

Appel à contributions

Ce que comparer veut dire.

Les démarches comparatives en sciences sociales.

Les recherches comparatives se sont multipliées dans les sciences sociales ces dernières années, qu'il s'agisse de suivre le précepte énoncé par Durkheim dans les premières pages du *Suicide* (le célèbre « on n'explique qu'en comparant ») ou, plus pragmatiquement, de répondre aux demandes formulées par des institutions publiques ou privées. De nombreux objets sont ainsi pensés d'emblée dans un cadre international, soit parce qu'ils résultent de processus sociaux qui se jouent au-delà du cadre national, soit parce qu'il apparaît nécessaire au chercheur de se décentrer par rapport à son propre univers de références. Pour autant, les démarches comparatives ne sauraient se réduire à cette mise en visibilité croissante des comparaisons internationales. Ce numéro de *Terrains et Travaux* entend donc revenir de manière plus large sur les enjeux de la comparaison en sciences sociales, en les déclinant sur des terrains variés et en faisant appel à des échelles d'analyse contrastées, spatiales ou temporelles (comparaisons entre pays, mais aussi entre régions ou villes ; entre groupes sociaux au niveau macro ou entre organisations à un niveau plus micro, etc.).

Malgré cet engouement, force est en effet de constater les difficultés récurrentes qui jalonnent le travail de mise en relation des données recueillies sur chacun des cas. A l'épreuve de ses terrains, le chercheur se trouve rapidement confronté à la recherche de traits généralisables qui font sens pour chacune des situations étudiées et permettent de les caractériser en regard les unes des autres, dans un aller-et-retour permanent qui permet une meilleure intelligence de l'objet étudié. Si la comparaison ne se borne pas à explorer terme à terme les différences et similitudes entre les cas étudiés, pas plus qu'elle ne réside dans la mise en évidence de l'infinie diversité des configurations possibles, comment mettre en œuvre un travail de généralisation tout en rendant compte des spécificités de chaque cas ? Quelles échelles de comparaison privilégier ? Quelles catégories mobiliser et sous quelle forme ? Quelle place accorder à des typologies qui ont le mérite de caractériser les faits, même si elles en proposent parfois une vision trop statique ? On voit bien ici que la démarche comparative renvoie à des questions majeures pour les sciences sociales.

Ce dossier thématique privilégiera la mise en œuvre **d'études empiriques soigneusement documentées**, qui viendront éclairer différentes manières de comparer en sciences sociales. Les propositions pourront relever aussi bien d'approches qualitatives que quantitatives ; la démarche comparative pourra s'appuyer sur un recueil direct des données par le chercheur ou

discuter les contraintes qu'impose un éventuel déséquilibre dans l'accès aux différents terrains de l'enquête (utilisation de sources secondaires, recours à des informations recueillies par d'autres chercheurs, en particulier dans le cadres d'équipes internationales) ; enfin la comparaison pourra porter sur des cas présentant une grande proximité (à l'échelle spatiale, historique, culturelle...) ou jouer sur les contrastes qui opposent les situations étudiées. Le dossier est également ouvert aux propositions qui, dans une même approche empiriquement fondée, s'interrogeraient sur les usages sociaux, politiques ou scientifiques de la comparaison, à l'heure où celle-ci est aussi devenue un puissant outil de gouvernement (cf. le « *benchmarking* »).

Les articles, de 40 000 signes maximum (espaces et notes compris) devront parvenir sous forme électronique aux coordonnateurs du numéro le **5 mars 2012** au plus tard, aux adresses suivantes :

- Cécile Vigour : c.vigour@sciencespobordeaux.fr
- Laure de Verdalle : laure.de-verdalle@uvsq.fr
- Thomas Le Bianic : lebianic@dauphine.fr

La revue accueille, par ailleurs, des notes critiques sur le thème, ainsi que des articles hors dossier.